

François Simiand (1898)

“ (Science sociale et réalisme sociologique) ”

(Compte rendu de E. Durkheim, *Le suicide, étude de sociologie*)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1898)

“ (Science sociale et réalisme sociologique) ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand,
“ (Science sociale et réalisme sociologique) ” (1898). (Compte rendu de E.
Durkheim, Le suicide, étude de sociologie). Extrait de la *Revue de Métaphysique et
de Morale*, 1898, pp. 641-645. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand,
Méthode historique et sciences sociales. (pp 71 à 83) Réimpression. Paris: Éditions
des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 18 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



“(Science sociale et réalisme sociologique)”

François Simiand (1898)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “(Science sociale et réalisme sociologique)” (1898). (Compte rendu de E. Durkheim, Le suicide, étude de sociologie). Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1898, pp. 641-645. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et sciences sociales*. (pp 71 à 83) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

[Retour à la table des matières](#)

M. Durkheim, soucieux de donner au plus vite à la sociologie le caractère d'une science positive véritable, lui impose l'obligation d'aborder seulement des problèmes restreints et bien déterminés. Il a pour sa part étudié dans le présent volume le phénomène du suicide ¹. La première précaution à prendre est d'en donner une définition objective : "On appelle suicide tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat" ². La statistique des suicides révèle à un premier examen la constance remarquable de leur nombre dans les divers pays ; bien mieux, ce nombre est spécifique

¹ Émile Durkheim, *Le Suicide, étude de sociologie*, Paris, Alcan, 1897, in-8, XII-462 p

² Cf. Ivi, p. 5.

pour les diverses sociétés comparées. La mortalité est loin de présenter soit la même constance, soit la même spécificité. Il y a donc un taux social du suicide. Ce sont les conditions de ce phénomène qui vont être ici recherchées. Il ne peut être dû qu'à des causes extra-sociales ou à des causes sociales.

Les facteurs extra-sociaux dont l'influence est ici possible ne peuvent être que des tendances individuelles très générales ou des conditions du milieu physique. - Le suicide d'abord a paru souvent relever de la pathologie mentale. On a soutenu que le suicide n'était qu'une suite de la folie. Cette thèse a revêtu deux formes. A la première selon laquelle le suicide serait une monomanie spéciale, M. Durkheim oppose que la science actuelle n'admet plus l'existence des monomanies. La seconde ferait du suicide un épisode caractéristique de la folie : M. Durkheim classe les suicides qu'on peut rattacher à la folie et les ramène à quatre types, puis il montre qu'il existe des suicides raisonnables incapables de rentrer dans ces catégories. Mais en dehors de la folie proprement dite, le suicide ne pourrait-il s'expliquer par la faiblesse nerveuse, par la neurasthénie ? Il est probable en effet que la neurasthénie est fréquente parmi les suicidés, mais le taux du suicide dépend-il de cette condition individuelle ? Pour le chercher, M. Durkheim admet qu'il y a correspondance entre la dégénérescence nerveuse et le nombre des aliénés, et, comparant dès lors les statistiques des aliénés et celles des suicidés, dans leurs variations selon le sexe, la religion, l'âge, les pays, trouve qu'il n'existe pas de rapport apparent entre les deux phénomènes. Une autre forme plus spéciale de la dégénérescence, l'alcoolisme, est également à éliminer ; la comparaison entre la distribution géographique du suicide et celles des délits d'ivresse, des folies alcooliques, et de la consommation de l'alcool ne révèle aucun rapport.

A côté des états psychopathiques, certains états psychologiques normaux ont été invoqués. Un grand rôle a été attribué à l'influence de la race. Mais comment définir la race ? Ce mode de groupement reste très vague. Toujours est-il que dans l'intérieur des trois grandes races distinguées par Morselli des divergences considérables sont constatées dans le taux des suicides. Les Allemands seuls ont une tendance caractéristique, mais elle ne les suit pas hors de l'Allemagne, elle ne tient donc pas à leur race. Indirectement, si la race influait vraiment, le suicide devrait être héréditaire ; mais cette hérédité n'est pas prouvée, parce que l'importance relative des cas d'hérédité constatés est inconnue, et parce qu'une autre explication reste toujours possible ; elle est même très douteuse : car comment expliquerait-on dans cette hypothèse le taux différent des hommes et des femmes, soumis pourtant à la même hérédité, et le taux différent selon les âges ?

On a recouru à divers facteurs cosmiques, au climat, à la température. Il est aisé de voir que le climat n'a pas d'influence. Pour la température au contraire, il y a plus d'apparence : c'est une constatation générale que le nombre des suicides varie avec les saisons, atteint le maximum en été et le minimum en hiver ; mais est-ce à dire que la fréquence estivale des suicides soit attribuable à l'influence excitante des chaleurs excessive sur l'organisme ? il n'y a pas de relation fixe entre le taux mensuel des suicides et la température mensuelle, et dans certains pays chauds, le suicide est rare. Ce n'est pas non plus le changement d'une température à une autre qui influe car la variation du nombre des suicides est d'une continuité remarquable. La cause de la variété saisonnière est autre on peut voir que la variation correspond à la variation dans la longueur des jours. D'autre part il est constaté que dans les limites de la journée le suicide est plus fréquent le jour que la nuit, le matin que le soir, avec un arrêt autour de midi. Il n'y a qu'une explication générale possible de tous ces faits : le suicide augmente en même temps que l'activité sociale. Dans l'année c'est en effet dans les longs jours, dans la journée c'est en effet pendant le jour et spécialement pendant la matinée que la vie sociale est la plus intense.

Avant de passer à l'étude de causes sociales, M. Durkheim discute l'influence d'un phénomène de psychologie individuelle, l'imitation, auquel a été parfois attribué un rôle prépondérant en sociologie. Il convient d'abord de limiter strictement le sens de ce mot et de ne point l'étendre abusivement à tout la vie psychologique. La contagion existe vraiment pour le suicide. Mais l'imitation proprement dite peut-elle expliquer le taux de suicide ? S'il en était ainsi, la distribution géographique du suicide montrerait comme des foyers de propagation et de rayonnement et une dégradation croissante d'influence. Cette méthode appliquée à la carte de France par arrondissements, à celle de Seine-et-Marne par communes, à celle d'Europe par pays, révèle que le taux du suicide varie par grandes masses homogènes plutôt que par dégradation rayonnante. Il en résulte cette conclusion pratique que la publicité n'a pas lieu d'être interdite, et cette conclusion théorique que la l'imitation n'a pas l'importance attribuée.

Les facteurs extra-sociaux donc ou bien n'ont aucune influence ou bien ont une influence restreinte qui ne suffit pas à expliquer le taux du suicide. Il faut ainsi recourir à l'étude des causes sociales possibles. Pour ordonner cette étude, il faut renoncer à classer d'abord morphologiquement les suicides ; on ne peut pratiquement les classer que par leurs causes. Mais ces causes ne sont pas celles que les publications officielles assignent aux suicides constatés. Il faut se défier a priori de renseignements aussi difficiles à relever avec certitude et ordinairement issus de pures conjectures. Il faut s'en défier bien

d'avantage, en constatant en fait que la proportion des diverses causes constatées par les rapports de police est sensiblement la même dans les différents pays, et entre les diverses classes sociales, alors que le taux social du suicide y est fort différent et que vraisemblablement les raisons de suicide dans la classe agricole ne sont pas identiques à celles du suicide dans les classes libérales. La méthode est donc d'étudier comment le taux des suicides varie en fonction de divers concomitants sociaux.

Le taux du suicide varie avec la religion ; il est beaucoup plus élevé chez les protestants que chez les catholiques, un peu moindre souvent ou en tout cas faiblement plus grand chez les juifs que chez les catholiques. Cette constatation est générale dans la plupart des pays d'Europe, à l'exception de la Suède et de la Norvège (qui pourtant conservent un taux supérieur à celui de tel pays catholique secondaire). Cependant la condamnation morale du suicide existe dans les trois religions. Il est insuffisant d'invoquer l'état de minorité où se trouvent, dans les pays où les observations ont été surtout faites, les catholiques et les juifs partout. Ce qui varie d'une religion à l'autre, c'est la cohésion, l'intégration de la société religieuse, plus grande dans le catholicisme, forte dans le judaïsme surtout ancien, très relâchée par l'effet même du libre examen dans le protestantisme. La preuve en est que l'Angleterre dont le protestantisme reste plus intégré a aussi un taux de suicide inférieur à celui des autres pays protestants. D'autre part l'individualisme religieux varie comme le goût de l'instruction et le degré du savoir : or les peuples protestants sont en moyenne plus enclins à l'instruction que les peuples catholiques, et le suicide varie comme le goût du savoir chaque fois que celui-ci répond à l'individualisme religieux. Ce n'est donc pas la science qui augmente le taux du suicide, mais c'est la désintégration de la société religieuse corrélative à l'accroissement de science.

Quelle est l'influence de la famille sur le suicide ? On a cru montrer que les mariés se suicidaient plus que les célibataires, mais cela tient à ce qu'on a comparé en gros le chiffre des mariés et celui des célibataires, sans remarquer que ce dernier comprend tous les enfants et impubères, lesquels ne peuvent être mariés. Il convient de séparer l'influence de l'âge et celle de l'état-civil. Les documents existants ne permettent cette étude que pour le grand-duché d'Oldenbourg de 1871 à 1885 (une statistique suédoise est à rejeter comme manifestement entachée d'erreur), les recherches particulières de M. Durkheim la rendent possible pour la France de 1889 à 1891. Quatre lois en sont tirées : les mariages trop précoces ont une influence aggravante sur le suicide, surtout en ce qui concerne les hommes ; à partir de vingt ans les mariés des deux sexes bénéficient d'un coefficient de préservation par rapport aux célibataires ; le coefficient de préservation varie avec les sexes ; le

veuvage diminue le coefficient des époux des deux sexes, mais, le plus souvent, il ne le supprime pas complètement. Ces lois ne peuvent être expliquées seulement par l'influence d'une sélection qu'opérerait le mariage : une pareille sélection est fort contestable, et il ne serait rendu compte en tout cas, ni de la variation selon l'âge, ni de la variation selon le sexe : c'est donc à une influence du régime lui-même qu'il faut s'attacher. Mais il y a lieu de distinguer entre le mariage simple et la famille : auquel de ces deux facteurs est due l'immunité conjugale ? Il est à remarquer d'abord que la nuptialité reste stationnaire alors que le suicide croît. Puis, en fait, l'immunité des époux sans enfants est plus faible que celle des époux avec enfants ; et les épouses sans enfants se suicident même plus que les célibataires du même sexe et du même âge. La légère immunité dont jouissent les époux sans enfants, et la très remarquable immunité dont continuent de jouir les veufs, ne peuvent s'expliquer par une sélection matrimoniale. L'étude précise des faits fonde cette loi : dans une même société la tendance au suicide à l'état de veuvage est pour chaque sexe fonction de la tendance au suicide qu'a le même sexe à l'état de mariage. Les rapports des coefficients correspondants entre le département de la Seine et la province sont numériquement très voisins. Il ressort de tout cette étude que la préservation constatée est due à peu près toute à l'action de la famille : elle augmente en effet avec sa densité (en ce sens que la carte de rareté des suicides correspond à la carte de densité familiale en France). C'est dire qu'elle résulte de l'intégration plus ou moins grande de la société familiale.

On constate que les suicides diminuent dans les périodes de crises politiques et nationales. N'est-ce point encore qu'à ces moments la vie sociale du groupe reprend une intégration plus forte ? - Ainsi la suicide varie en raison inverse du degré d'intégration sociale. Le suicide qui correspond à la désintégration sociale mérite le nom d'égoïste, car l'attachement de l'homme à la vie s'est affaibli dans la mesure où l'attachement de l'individu à la société se relâchait ; c'est l'état social qui fait de l'individu "une proie toute prête pour le suicide".

Mais un autre type de suicide, tout opposé, existe dans les sociétés inférieures : c'est le suicide de femmes sur le tombeau du mari, des clients à la mort du chef, etc. Ce suicide, au lieu de provenir de la désintégration sociale et du développement individualiste, provient au contraire d'une intégration sociale extrême où disparaît l'individu. Ce type de suicide sera donc, par opposition, appelé altruiste. La forme pure de ce type comporte le caractère obligatoire du suicide ; plusieurs formes cependant doivent y être rattachées, où le suicide est moins expressément exigé. -Existe-t-il rien de pareil dans les sociétés civilisées que nous connaissons ? Un fait, depuis longtemps remarqué et généralement établi en effet, est le taux élevé des suicides militaires par

rapport aux suicides civils du même pays. N'y a-t-il pas précisément dans l'armée une intégration supérieure et un effacement de l'individu qui peuvent la rapprocher des conditions sociales primitives ? L'aggravation militaire du taux de suicide ne tient ni au célibat, ni à l'alcoolisme ; elle ne s'expliquera pas non plus par le dégoût du service, puisqu'elle augmente avec la durée du service alors que l'accoutumance devrait produire l'effet contraire ; qu'elle est plus forte chez les officiers et les sous-officiers cependant moins gênés par la discipline et la contrainte ; qu'elle est plus forte chez les rengagés et les volontaires, à qui l'on doit pourtant supposer le goût du métier. Si l'on considère au contraire que cette aggravation est plus forte chez les peuples où la tendance au suicide égoïste est faible, qu'elle est plus forte dans les armes d'élite, qu'elle diminue alors que la tendance au suicide égoïste augmente, on ne peut l'attribuer qu'à l'esprit militaire, c'est-à-dire à l'état altruiste qu'il implique, et on rattachera le suicide militaire au type altruiste du suicide.

La société est encore plus ou moins régulatrice de l'action des individus. L'anomie sociale entraîne une forme de suicide correspondante, qui sera appelée anomique. (L'excès de réglementation entraîne une forme opposée, mais, comme le type a peu d'importance dans les sociétés que nous connaissons, - suicide des époux trop jeunes, de la femme sans enfants, - il est négligé.) - Les crises économiques, et non seulement les crises fâcheuses, mais encore les crises de prospérité (expositions universelles), entraînent une augmentation des suicides. Ce n'est pas la pauvreté qui en elle-même est cause du suicide, mais c'est le changement de condition. Un régime économique normal limite d'une certaine façon les besoins de chacun par ses moyens. L'anomie économique rompt brutalement cet équilibre ; de là une anomie morale et la tendance au suicide. L'anomie économique est aujourd'hui à l'état chronique dans notre société : on peut constater les suicides qui en résultent. - Il y a une anomie de la société familiale qui a une influence analogue sur le suicide, le divorce. Un parallélisme frappant se remarque entre le développement de l'institution du divorce et l'augmentation du taux des suicides. Mais en même temps que la fréquence des divorces augmente, le coefficient de préservation des gens mariés par rapport aux célibataires diminue. Ce n'est pourtant pas à une simple diminution de la cohésion familiale que ce double effet est imputable, car la variation de l'immunité est inégale pour les deux sexes, et même se retourne pour devenir favorable à la femme. La véritable explication est que, contrairement à l'opinion courante, la constitution matrimoniale nouvelle, l'affaiblissement de la discipline matrimoniale qu'implique le divorce profite à la femme, qui perdrait à se soumettre à cette règle, et nuit à l'homme, qui gagnait à renoncer à une liberté dont son inquiétude sexuelle faisait une source de tourments.

Les trois types sociaux du suicide distingués, égoïste, altruiste, anémique, se particularisent dans les individus de diverses manières selon les circonstances et les dispositions personnelles ; ils se reconnaissent pourtant à une certaine tonalité caractéristique de l'action. Le suicide égoïste revêt la forme apathique ; le suicide altruiste, la forme passionnelle ou volontaire ; le suicide anémique, la forme de la colère, de l'irritation ou du dégoût. Des types mixtes existent aussi, ego-anémique, anémique-altruiste, égo-altruiste, auxquels correspondent des formes sentimentales intermédiaires. Une pareille classification n'a point à tenir compte de l'instrument de mort choisi. Le choix de ce dernier varie avec les sociétés et dépend de causes sociales, mais non des causes qui influent sur le taux du suicide.

Il reste à conclure ; M. Durkheim développe sa conclusion jusqu'à en faire un troisième livre de son ouvrage : *Du suicide comme phénomène social en général*. A l'occasion du suicide en général et des résultats de l'étude précédente, c'est sa conception générale de la sociologie, du phénomène social, de la morale sociale, du caractère normal ou anormal des phénomènes qu'il reprend et défend contre diverses critiques. – La constance et la spécificité du taux du suicide ne peuvent s'expliquer que par un penchant déterminé et propre de chaque société. La théorie de l'homme moyen est tout à fait insuffisante. "C'est la constitution morale de la société qui fixe à chaque instant le contingent des morts volontaires. Il existe donc pour chaque peuple une force collective, d'une énergie déterminée, qui pousse les hommes à se tuer" ¹. Cette force collective doit être entendue comme une réalité extérieure et supérieure à l'individu. On a objecté à cette conception qu'un fait social pouvait seulement se transmettre par des traditions inter-individuelles. Mais le taux social ne peut être l'objet d'une telle transmission. On a objecté encore que l'individu était la seule réalité de la société. Mais il y a des objets matériels qui représentent des phénomènes sociaux (un type d'architecture) ; et pour les autres faits sociaux, bien que psychologiques, ils sont forcément extérieurs aux consciences individuelles, puisque chacune d'elles n'en contient qu'une petite partie. L'agrégat des consciences individuelles qui forme le substrat des phénomènes sociaux n'est pas plus difficile à admettre que l'agrégat des consciences élémentaires dont est formé notre moi individuel.

Quel est maintenant le rapport du suicide phénomène social avec les autres phénomènes sociaux ? Doit-il être classé parmi les phénomènes moraux ou immoraux ? La solution ordinaire du problème consiste à construire un idéal abstrait, et à juger du haut de cet idéal le fait proposé. La méthode ici employée consistera au contraire à rechercher dans l'histoire sociale comment le

¹ Cf. Ivi, p. 336.

suicide a été apprécié moralement et pour quelles raisons, puis à examiner si ces raisons subsistent encore dans nos sociétés actuelles. Cette étude montre que la réprobation du suicide est allée en progressant, sauf aux époques de décadence. Elle est plus que jamais fondée aujourd'hui. "La société est lésée, parce que le sentiment sur lequel reposent aujourd'hui ses maximes morales les plus respectées, et qui sert presque d'unique lien entre les membres (le respect de la personne humaine) est offensé." M. Durkheim examine enfin le rapport du suicide avec certains autres actes immoraux, et notamment avec l'homicide pour discuter et contester la théorie de l'école criminaliste italienne.

Y a-t-il lieu de tirer de cette étude des préceptes pratiques ? Il faut décider d'abord si le taux présent des suicides est normal ou anormal (question indépendante de celle de la moralité). De fortes raisons inclinent à la seconde hypothèse. Les mesures répressives possibles ne pourraient avoir qu'une influence restreinte. L'éducation, ne faisant que refléter l'état moral d'une société, ne peut le corriger. Il faut remonter aux causes sociales découvertes, à la désintégration sociale. Le remède contre le suicide égoïste serait d'intégrer plus fortement l'individu dans les groupes sociaux. Mais dans quels groupes ? La société politique, ni la société religieuse, oppressive de la pensée, ni la famille qui tend à se restreindre au couple, ne sont propres à cette œuvre. Seul le groupement professionnel entendu d'une certaine façon est capable d'apporter le remède. Le renforcement du groupe professionnel aurait l'avantage de rétablir, par une véritable décentralisation professionnelle, des intermédiaires utiles entre l'individu et l'État.

*

**

Cette analyse met en évidence une part notable de polémique que renferme le livre de M. Durkheim. A la lecture, elle frappe d'autant plus que le caractère général de l'étude est plus scientifique et impersonnel. Quelle que soit la réputation de M. Tarde, il est exagéré d'admettre que toute étude de sociologie doive consacrer un chapitre à montrer que l'imitation n'est pas le principe unique et universel d'explication sociologique : la chose va de soi, si l'étude se suffit à elle-même par ailleurs. Et c'est là le cas pour le travail présent de M. Durkheim. On remarquera aussi que de l'objet spécial de son étude, M. Durkheim s'élève volontiers aux questions de principe de toute la science sociologique, pour expliquer et défendre à nouveau, à l'occasion de cet exemple concret, celles de ses conceptions générales précédemment exposées

qui ont été le plus critiquées. Et ici encore peut-être son travail se défendait de lui-même. On peut en effet le suivre dans ses recherches positives, admettre même ses inductions, et cependant faire des réserves sur certaines de ses formules générales. Assurément la conception des faits sociaux telle que la présente M. Durkheim fonde la sociologie comme science : mais elle n'est pas conforme au principe d'économie. La sociologie peut être fondée comme science à beaucoup moins de frais. "Les tendances collectives, dit-il, ont une existence qui leur est propre ; ce sont des forces aussi réelles que les forces cosmiques, bien qu'elles soient d'une autre nature" ¹. "Aussi réelles" : on pourrait dire "aussi peu réelles", et la science physique n'y perdrait rien en tant que science. La science n'a pas besoin de travailler sur des "réalités". C'est une question purement métaphysique que de savoir si une réalité correspond ou non à la science ; et sans doute la science conduit à cette question, elle mène à la métaphysique, et elle en reçoit souvent de fécondes directions. Mais elle en est distincte. Il suffit à la science qu'il existe des phénomènes objectifs et déterminés. Il peut être commode de se représenter les relations entre les phénomènes à l'aide de certaines images ; il est commode par exemple de se représenter les actions interplanétaires sous la forme d'une attraction, les actions électriques avec la métaphore du courant ; mais ce ne sont que des métaphores commodes, et qui ne veulent rien préjuger de la nature réelle de ces relations. Pourquoi serait-il plus nécessaire en sociologie de considérer les "forces sociales", les "courants suicidogènes" autrement que comme des métaphores ? Cette conception générale de la sociologie est en réalité une métaphysique de la sociologie, elle est un réalisme sociologique, elle ajoute, comme elle le dit elle-même, un monde nouveau de réalités à ceux dont s'étaient occupées les métaphysiques antérieures. Ce n'est pas le lieu de l'examiner ici. Mais il faut reconnaître que de toutes façons elle aura eu le mérite de provoquer l'attention et la discussion, et de porter un coup sensible à la conception individualiste et artificielle de la société. Elle aura demandé le plus ; elle aura en tout cas obtenu le moins.

Mais ce qui apparaît nettement dans *Le Suicide*, c'est que, cette conception fût-elle discutée et compromise, une part de l'œuvre ne perd rien de sa valeur. Toute l'étude positive du taux des suicides, des corrélations établies avec certains facteurs, subsiste, comme un œuvre proprement scientifique, c'est-à-dire jusqu'à ce que la connaissance de nouveaux faits déjà considérés vienne la remplacer. Peut-être ferait-on quelques réserves de méthode. M. Durkheim a pris le soin de définir objectivement le suicide ; mais cette définition était-elle celle qui a servi de base aux observations plus tard utilisées, c'est-à-dire aux statistiques ? Il arrivera encore longtemps, dans les sciences sociales, que

¹ Cf. Ivi, p. 340.

la notion scientifiquement établie d'un phénomène ne soit d'aucun usage possible, parce que les documents et les observations dont nous sommes obligés de partir n'auront pas ainsi déterminé le phénomène. En second lieu une critique préalable de la valeur respective des statistiques, selon les pays et selon les dates, serait en pareille matière toujours souhaitable : tout fait, que quelqu'un a des raisons de dissimuler, est difficilement atteint par la statistique. Les statistiques du suicide sont donc forcément inexactes, mais il n'est nullement sûr *a priori* que les inexactitudes soient équivalentes d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre (une différence dans l'organisation de la police, dans l'établissement des renseignements par exemple, peut avoir son influence). Et enfin, les résultats ou les "lois", comme les appelle M. Durkheim, sont fondés sur une base assez étroite : les lois du mariage notamment reposent seulement sur trois années de la statistique française et quelques années de la statistique d'Oldenbourg ; au mieux, l'information positive ne sort pas de l'Europe et ne remonte pas plus haut que ce siècle. Et sans doute c'est le principe de toute science inductive qu'une seule expérience où apparaît nettement un lien de causalité entre deux phénomènes fonde légitimement une loi. Pourtant le déterminisme des faits sociaux est sujet à trop de réserves, et, cela même négligé, la complexité des phénomènes sociaux permet trop rarement à une détermination de cause de ne laisser aucune prise à une critique rigoureuse, pour que l'usage de ce principe en matière sociale n'aille point sans contestation, ou au moins sans restriction. Mais ce qu'il faut louer sans réserves, c'est la belle conscience scientifique de M. Durkheim qui, justement, en citant toujours les faits utilisés, les statistiques employées, donne dans son travail même le moyen à tout lecteur de discuter et d'apprécier sans cesse tous les résultats qu'il en tire. Cette honnêteté d'exposition, ce souci de l'information positive, précise et complète sont trop rares encore parmi les travaux sociologiques pour qu'il n'en soit pas fait grand honneur à celui qui en donne l'exemple autorisé. Cela seul suffit à montrer combien les critiques adressées à M. Durkheim étaient souvent injustes et méconnaissaient l'étendue, la valeur et le mérite du travail proprement scientifique accompli par lui. Et c'est ce qui permet d'affirmer encore une fois que l'œuvre de M. Durkheim est à elle-même son meilleur, son seul argument.

Fin de l'article.